



**Communiqué de presse conjoint des syndicats
Sgen-CFDT et UNSA Education de l'administration centrale des MENJ et MESRI**

Mardi 23 octobre 2018

Administration centrale : transformation de l'ESENESR en IHEEF, le Sgen-CFDT et l'UNSA, après avoir refusé le texte en première lecture au comité technique de l'administration centrale, obtiennent des engagements de la Secrétaire générale du MENJ et MESRI.

Rappel : <https://www.aefinfo.fr/depeche/588098> - « L'ESENESR va devenir l'Institut des hautes études de l'éducation et de la formation (J.-M. Blanquer) » AEF du 26/06/2018

Lors du comité technique de l'administration centrale (CTAC) du 12 octobre 2018, les **représentants des personnels ont voté à l'unanimité contre l'arrêté de réorganisation de l'ESENESR en IHEEF**. Pour les syndicats Sgen-CFDT et UNSA Education de l'administration centrale, deux raisons principales ont motivé cette décision :

- La création d'un cycle d'auditeurs et les nouveaux objectifs et modalités d'action du futur IHEEF induisent un **changement des logiques de formation des cadres intermédiaires des MENJ et MESRI**. Les CT ministériels (CTMEN et le cas échéant CTMESR) sont compétents sur ces questions et devraient donc prendre part au débat. L'administration centrale n'avait pourtant pas prévu de les en informer.
- Cette transformation s'inscrit dans un contexte local difficile : ambiance de travail délétère depuis de nombreuses années, équipes en surcharge de travail. Alors que les personnels reçoivent positivement un projet mobilisateur et ambitieux pour l'ESENESR au travers du passage à l'IHEEF, des décisions unilatérales concernant l'organisation du futur institut n'ont pas permis aux équipes de s'approprier et de construire le projet et ont suscité inquiétudes et réticences. **L'adhésion des personnels n'est donc pas au rendez-vous** à ce stade.

A la seconde présentation du projet d'Arrêté portant création et organisation du service à compétence nationale dénommé « Institut des hautes études de l'éducation et de la formation », au CTAC du 22 octobre, le Sgen-CFDT et l'UNSA ont donc émis deux conditions préalables afin d'éviter un nouveau vote négatif, **et ont obtenu l'engagement de la Secrétaire générale** :

- L'inscription d'une **information sur la constitution de l'IHEEF à l'ordre du jour d'un prochain CTMEN**,
- La constitution **d'un groupe de travail participatif pour le suivi de la réorganisation** basé sur le volontariat des personnels de l'ESENESR, comportant des représentants de chaque structure et métier ; il aura pour mission de **travailler au fur et à mesure sur les conditions de réussite de cette réorganisation**, en relation avec les représentant.e.s des personnels au CTAC.

Compte tenu de la **période de réserve dans la communication des organisations syndicales** imposée par la Décision ministérielle du 17 juillet 2018 relative aux conditions et aux modalités d'utilisation des TIC par les OS dans le cadre des élections professionnelles, **les syndicats Sgen-CFDT et UNSA Education de l'administration centrale ont choisi de s'adresser aux personnels par voie de presse** puisqu'il leur est interdit de s'adresser directement aux agents pour l'exercice de leur mandat.

Contacts : [\(Sgen-CFDT\)](mailto:vincent.larroque@education.gouv.fr), [\(UNSA\)](mailto:audrey.coquard@enseignementsup.gouv.fr)